

Boîtier isolé pour lampes à DEL & MR16 (Halogène) 3-1/2 po et 4 po (GU10/MR16/PAR20)

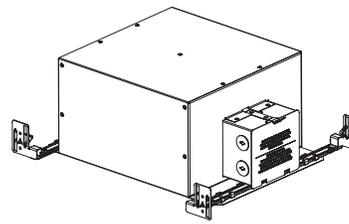
**POUR INSTALLATION DANS UN PLAFOND AVEC UN ISOLANT
CONVIENT AUX ENDROITS HUMIDES / MOUILLÉS AVEC GARNITURE DE DOUCHE**

Type « IC » et étanche à l'air

IC35GU10-10W, IC35MR16-120-10W, IC35MR16-277-10W,
IC40GU10-10W, IC40MR16-120-10W, IC40MR16-277-10W,
IC40PAR-10W

Type « IC » et NON étanche à l'air

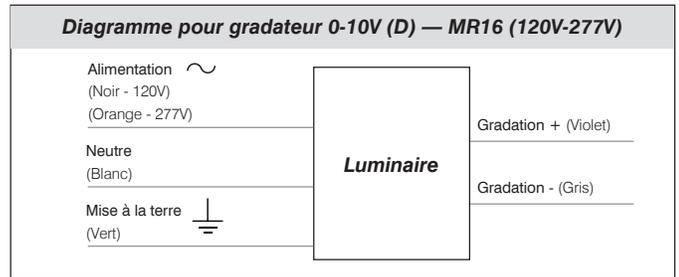
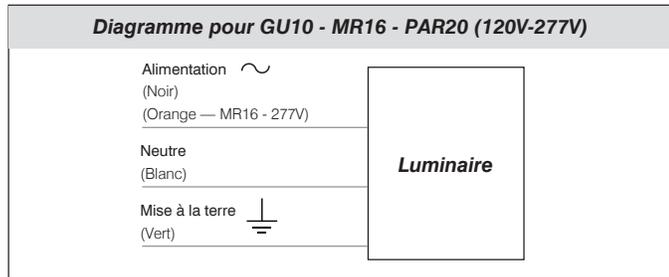
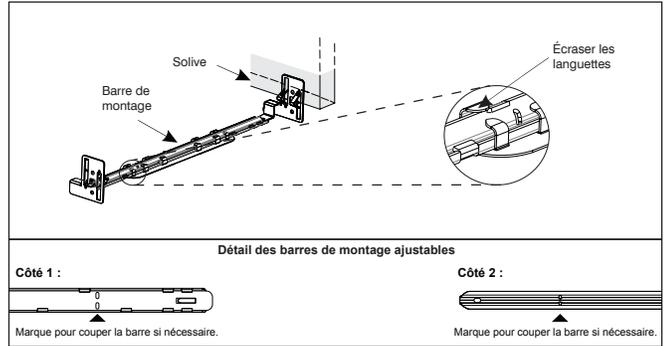
IC35MR16-120-37W, IC35MR16-120D-37W, IC35MR16-277-37W,
IC35MR16-277D-37W, IC40MR16-120-37W, IC40MR16-120D-37W,
IC40MR16-277-37W, IC40MR16-277D-37W



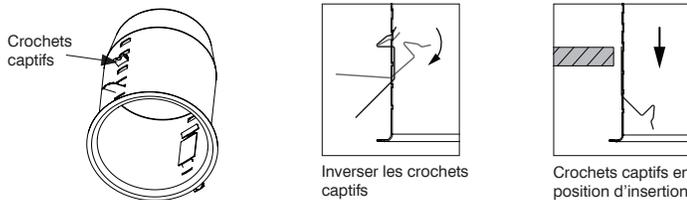
NOTIFICATION
Après l'installation du luminaire encastré complétée, l'accès à la boîte de jonction et aux raccords des fils sera possible en retirant le pot du côté pièce.
NOTE : En conformité avec l'application de l'article cl. 16.32

1. COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À LA SOURCE.

- Localiser le positionnement du cadre de montage et le fixer sur les solives (ou les profilés en T) avec les barres de montage ajustables de 10 po (254 mm) à 24-1/2 po (622 mm). Pour raccourcir les barres de montage à 10 po, retirer et couper à la marque (voir vue de détail des barres de montage ajustables).
- Une fois la longueur des barres de montage établie, écraser les languettes pour bloquer les barres de montage sur la plaque.
- Amener le filage électrique jusqu'au boîtier, en conformité avec les codes électriques en vigueur dans votre région. Ouvrir la boîte de jonction et faire le branchement des fils conformément au diagramme ci-dessous. Fermer la boîte de jonction en replaçant le couvercle.



- Retirer la partie supérieure des crochets captifs du pot pour les inverser et les mettre en position d'insertion.



- Faire la pose du matériel de plafond et localiser le centre du trou de la plaque de montage.

- Percer un trou d'un diamètre de :

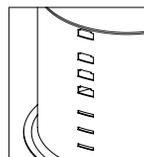
Série 3-1/2 po : **ø 3-5/8 po (92 mm)** Série 4 po : **ø 4-1/4 po (108 mm)**

- Fixer le cap de métal sur le pot en vérifiant qu'il soit bien enclencher. (voir figure 1)

- Coller la membrane sur le cap de métal et s'assurer de l'étanchéité (**sauf 37W**). (voir figure 2)

- Ajuster la position des crochets captifs selon l'épaisseur du plafond grâce aux différents trous d'ajustement situés de chaque côté du pot.

Note : Les crochets captifs sont préinstallés pour un plafond jusqu'à 1-3/8 po (35 mm) d'épaisseur. Possibilité d'ajustement jusqu'à un maximum de 2 po (51 mm) d'épaisseur de plafond.



Trous d'ajustement pour le crochet captif.

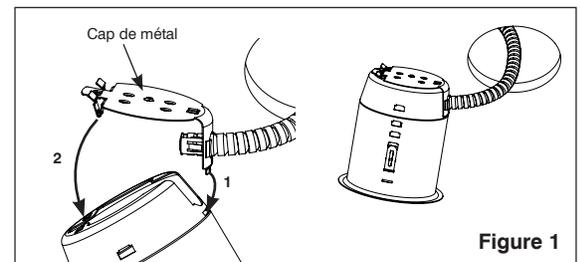


Figure 1

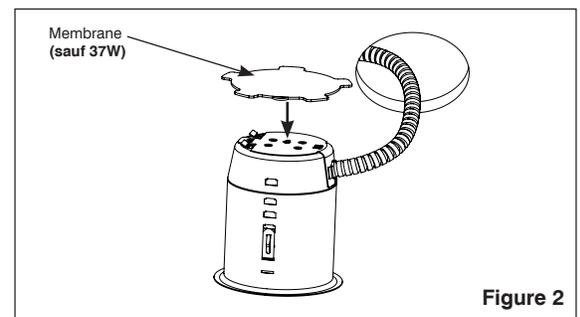
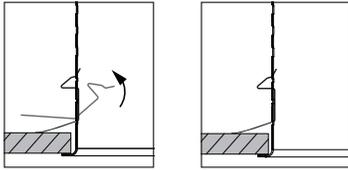


Figure 2

11. Verrouiller les crochets captifs et vérifier que les crochets appliquent une pression contre le plafond et y maintiennent solidement le pot.



Verrouiller les crochets captifs

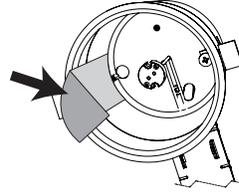
Crochets captifs en position finale

INSTALLATION DU RUBAN D'ALUMINIUM (SAUF BOÎTIER 37W)

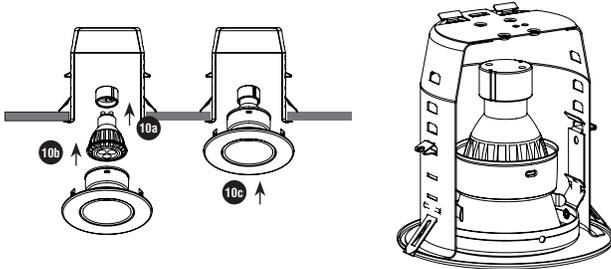
12. Retirer la pellicule au dos du ruban d'aluminium.
13. Appliquer le ruban d'aluminium à l'intérieur du pot boîtier de façon à recouvrir entièrement les ouvertures des crochets situées de chaque côté du pot.
14. Pour les lampes GU10, MR16 et PAR20 modèle fixe, faire les étapes suivantes.

- Insérer : a) la lampe dans le porte-lampe
b) la lampe dans la garniture
c) la garniture dans le boîtier

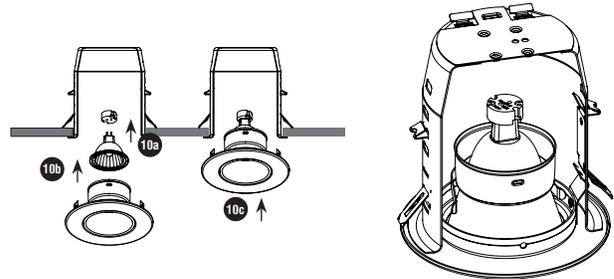
Pour les lampes PAR20 modèle dirigeable, commencer par détacher le porte-lampe.



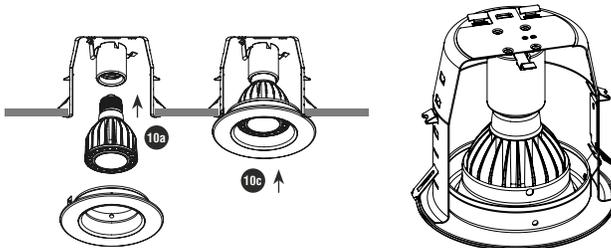
GU10



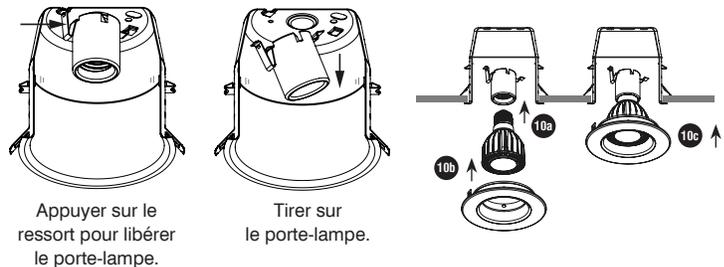
MR16



PAR20 (modèle fixe)



PAR20 (modèle dirigeable)



Prière de conserver cette fiche d'instruction pour entretien éventuel.



AVERTISSEMENT

L'utilisation des produits ou composants (e. g. garnitures) provenant d'autres compagnies avec les produits Éclairage Contraste M.L. Inc. n'est pas reconnue par les normes UL et peut être dangereuse. Une telle combinaison annule automatiquement la garantie et les responsabilités d'Éclairage Contraste M.L. Inc. envers ces produits.



ATTENTION : RISQUE D'INCENDIE

La plupart des demeures construites avant 1985 sont munies de conducteurs résistants à 60° C. Consulter un électricien qualifié avant l'installation.



GARANTIE : ÉCLAIRAGE CONTRASTE M.L. inc garantit les composants contre les défauts de fabrication pour une période d'un (1) an sous usage normal à compter de la date d'achat et sur présentation de factures attestant cette date. La responsabilité du fabricant se limite au coût des composants et n'est liée d'aucune façon au coût du branchement, de la pose des pièces de remplacement et du transport. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à votre fournisseur local. Voir notre site Web pour des détails additionnels.

CONTRASTE

1009, rue du Parc Industriel
Lévis (Québec) G6Z 1C5 Canada

Tél. : 1-888-839-4624
Télééc. : 1-877-839-7057

eclairagecontraste.com/fr
info@contrastlighting.com

© 2020 Éclairage Contraste M.L. Inc.
Tous droits réservés

EC719
104936

Éclairage Contraste M.L. Inc. se réserve le droit de modifier les spécifications et/ou de discontinuer tout produit en tout temps et ne pourra être tenu responsable pour toutes conséquences résultant de l'utilisation de cette publication.